



Objet : Cari All, déménagement de l'usine de Marien (Montréal-Est) à Newton (Caroline du Nord)

Monsieur,

Vous avez fait valoir par la voie des médias que la Caisse de dépôt et placement du Québec, à titre d'actionnaire de la société Cari All, aurait dû empêcher la fermeture de l'usine de Marien. Nous vous rappelons que la Caisse est actionnaire minoritaire à la hauteur de 40 % de Cari All et que les autres actionnaires sont : le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS), la famille fondatrice ainsi que la compagnie Wanzl formant la majorité de l'actionariat.

Il importe, croyons-nous, que vous soyez bien au fait du contexte de la décision qui a ultimement été prise et des démarches que les actionnaires, et en particulier la Caisse, ont conduit dans ce dossier.

Au préalable, l'équipe de direction de Cari All a engagé des conseillers externes pour évaluer les possibilités de réduire les coûts, afin de rendre l'usine de Marien compétitive. À la suite des conclusions de cette étude, la Caisse a fait valoir ses préoccupations quant à ce projet et a incité la direction de Cari All à réétudier attentivement toutes les possibilités.

Pour s'en assurer, voici les démarches entreprises par la Caisse, avant la prise de décision finale :

- mandat donné à un conseiller d'affaires externe en production industrielle pour travailler de concert avec l'équipe interne de l'entreprise de façon à développer un scénario de maintien des opérations à l'usine de Marien, dont un nouvel aménagement d'usine;
- rencontres avec les conseillers externes mandatés par la société pour revoir leur méthodologie, corroborer leur conclusion et examiner les autres options possibles. À regret, ces rencontres n'ont pas permis de dégager une solution viable pour les opérations canadiennes.

La nécessité du déménagement de l'usine de Marien à Newton repose sur les éléments suivants :

- depuis l'automne 2007, l'usine de Marien n'était plus concurrentielle comparativement aux sociétés américaines, en raison de sa taille relative et de la hausse du dollar canadien;
- le renforcement du dollar canadien et la croissance organique de sa filiale américaine (usine de Newton) ont fait en sorte d'affaiblir la position concurrentielle de l'usine de Marien, si bien que seul un retour du dollar canadien autour du 85 cents américains pourrait rendre les activités canadiennes concurrentielles et assurer sa pérennité.

Devant la faible probabilité d'une correction importante du dollar canadien et la nécessité à réagir rapidement à la baisse de prix anticipée dans le marché canadien (à

la suite de la centralisation des achats de la part des comptes majeurs), le conseil d'administration a dû accepter, à regret, la recommandation de la direction dans l'intérêt de la compagnie.

Nous attirons votre attention sur le fait que dans l'environnement actuel, des sociétés américaines telles que Unarco offrent des chariots à un prix plus faible que le coût de fabrication de la division canadienne de Cari All, la différence de coûts étant attribuable principalement à des économies d'échelle. Après plusieurs analyses, nous avons constaté qu'une grande partie de cet écart s'avérait irrécyclable. De plus, dans l'environnement de marché actuel, il appert que les clients canadiens vont chercher à s'approvisionner à de meilleures conditions aux États-Unis.

Nous tenons à souligner que les autres actionnaires de l'entreprise ont été très sensibles à la préoccupation de la Caisse et de la famille fondatrice et ont collaboré à toutes les démarches entreprises pour essayer de trouver les solutions ayant permis de maintenir les opérations de l'usine de Marien.

C'est avec infiniment de tristesse que la Caisse et la famille fondatrice ont dû se résoudre à accepter l'évidence de la seule solution possible. Devant cette situation et en tant qu'actionnaire minoritaire, il nous sera donc impossible de faire casser cette décision prise avec toute l'attention jugée nécessaire.

Ultimement, la Caisse est convaincue d'avoir fait ce qui était nécessaire pour s'assurer que toutes les options ont été évaluées et a dû concourir à une décision qui reflète malheureusement la réalité économique.

Nous savons que le syndicat est intéressé à évaluer la possibilité de redémarrer l'usine Marien pour la fabrication d'étagères, de produits hospitaliers et de contenants métalliques. Nous nous assurerons que le processus sera réalisé dans le meilleur intérêt des différents partenaires.

Dans ce contexte, la Caisse souhaite organiser en début de semaine prochaine une rencontre avec les différents intervenants, notamment les représentants du syndicat des Métallos, le Fonds de Solidarité ainsi qu'Investissement Québec afin d'évaluer rapidement la viabilité et la faisabilité d'un tel projet. Dans un tel cas, sous le leadership de Fonds de Solidarité, la Caisse pourrait également considérer la possibilité d'une participation financière toujours dans le respect de ses objectifs.